

COMMUNE DE GRÂNE



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE RISQUE « INONDATIONS »

Qu'est-ce qu'un PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE ?

=

**un outil opérationnel pour gérer
un événement de sécurité civile**

AVANT L'ÉVÈNEMENT

- se préparer, s'organiser, se former et s'entraîner pour être prêt si nécessaire

PENDANT L'ÉVÈNEMENT

- mobiliser et coordonner les ressources de la commune
- assurer l'information et l'assistance à la population
- appuyer les services de secours

APRES L'ÉVÈNEMENT

- assurer l'accompagnement de la population jusqu'au retour progressif à la normale

**C'est un dispositif dont l'ambition n'est pas de tout prévoir,
mais d'identifier et d'organiser par anticipation, de permettre le développement
d'une culture de sécurité en associant l'ensemble des forces vives de la collectivité**

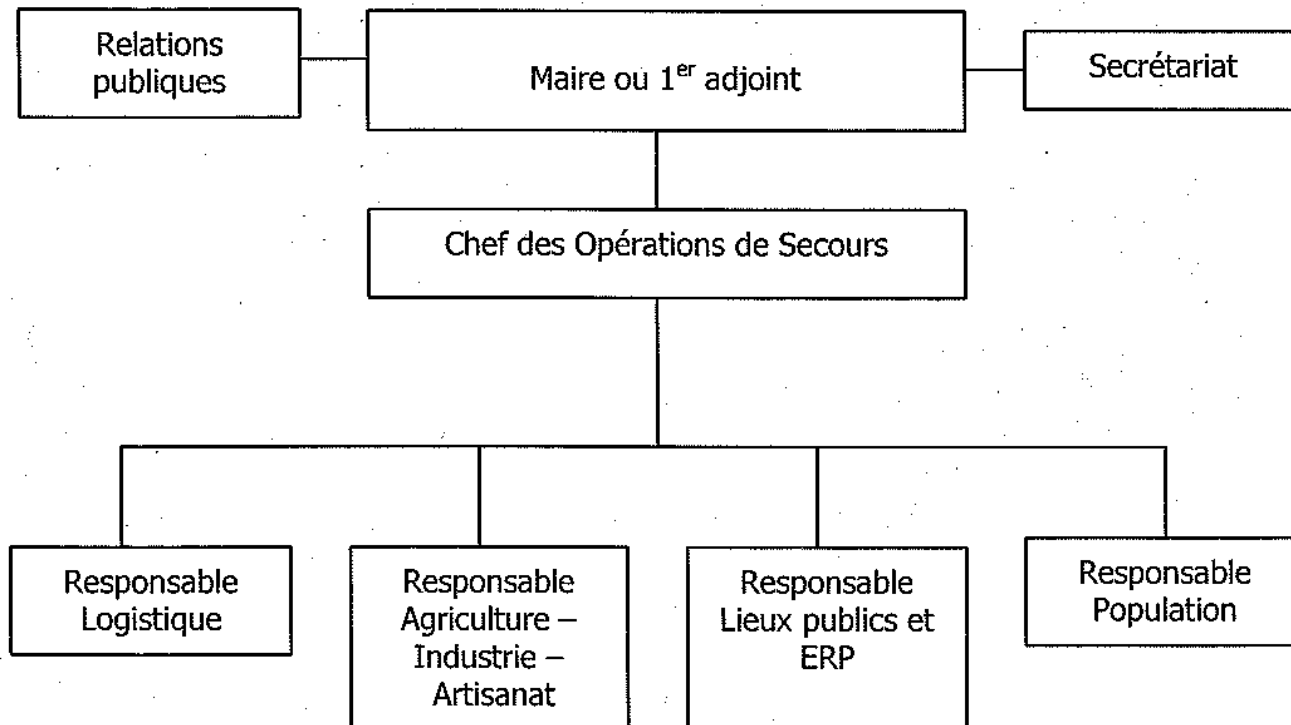
CELLULE DE CRISE MUNICIPALE

Localisation de la Cellule de Crise Municipale :

Mairie de Grâne – Grande Rue – 26400 Grâne

Tél 04 75 62 61 21 / Fax 04 75 62 73 26

Courriel : mairie.grane@vallee-drome.com



FICHE ACTIONS « MAIRE »

ROLE DU MAIRE

- ✓ Directeur des secours sur le territoire de la commune avec la mise en œuvre de la Cellule de Crise Municipale et mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde
- ✓ Relais de l'information et/ou de l'alerte auprès des administrés et de la Préfecture
- ✓ Guidage des secours et régulation de la circulation
- ✓ Evacuation, rassemblement, accueil, hébergement et soutien socio-psychologique des victimes, en lien avec le chef de centre de secours
- ✓ Réquisitions éventuelles de personnes et de biens

FICHE ACTIONS

« CHEF DES OPERATIONS DE SECOURS »

ROLE DU CHEF DES OPERATIONS DE SECOURS

- ✓ Responsable du commandement et de l'organisation de l'ensemble des moyens opérationnels
- ✓ Gestion de la cohérence du dispositif engagé par la commune
- ✓ Synthèse des informations « terrain », centralisées par les différents responsables de cellules
- ✓ Prise de décision et contrôle de l'exécution

ALERTE DE LA POPULATION

- 1/ Réception de l'alerte de la Préfecture ou constatation d'un risque par le maire, et réunion de la Cellule de Crise Municipale**
- 2/ Déclenchement de l'alerte par la Cellule de Crise Municipale**
- 3/ Mobilisation par le Maire des conseillers municipaux, des adjoints, du secrétariat de mairie et des services techniques**
- 4/ Informations diffusées à propos du risque « Inondations », par les responsables communaux aux administrés (population à risque, lieux publics et établissement recevant du public, agriculteurs, entreprises)**

FICHE ACTIONS « POPULATION »

DEBUT DE CRISE

- ✓ Alerte et information de la population par les conseillers municipaux
- ✓ Transmission des informations collectées au responsable « logistique »

PENDANT LA CRISE

- ✓ Ouverture et tenue de la main courante « population »
- ✓ Information de la population tout au long de l'événement, en lien avec le responsable « diffusion de l'information »
- ✓ Gestion des demandes de la population
- ✓ Organisation de l'approvisionnement des habitants, des personnes hébergées ou sinistrées
- ✓ Organisation de la protection des biens, en cas d'évacuation
- ✓ Mobilisation éventuelle des associations de secourisme

FIN DE CRISE

- ✓ Assistance du responsable « logistique » en matière d'aide à la population après la crise
- ✓ Information auprès des personnes contactées de la fin de la crise
- ✓ Participation à la réunion de bilan

ALERTE DE LA POPULATION

Exemples de message d'alerte

Message n°1

LISTE N°1 RIVERAINS DE GRENETTE

Un risque d'inondation de la Grenette et de ses affluents menace la commune de Grâne.

1 – Prévoir la mise en place de protections, l'évacuation d'objets, appareils, matériels divers dans caves ou garages. Avez-vous besoin d'aide pour cela ?

2 - Surtout ne pas vous déplacer le long de la Grenette.

3 - Avez-vous un véhicule stationné sur les places du bas du village (selon l'endroit, le Bourg, la Cité, le parking du cimetière) ou sur les berges de la Grenette ? Si oui déplacez-le vers le haut du village.

4 - Mettez-vous à l'abri en montant à l'étage de votre habitation.

5 – Les informations vous seront données en temps utile

6 – Si vous avez un souci particulier n'hésitez pas à appeler en Mairie

ALERTE DE LA POPULATION

Exemples de message d'alerte

Message n°2

LISTE N°2 EAUX DE RUISSELLEMENT ET HAMEAU DE ROUYEYRE

De fortes pluies sont attendues sur la commune de Grâne

- 1 - Prévoir la mise en place de protections, évacuation d'objets, appareils, matériels divers dans caves ou garages, ainsi que le déplacement éventuel de vos véhicules.**
- 2 - Les informations vous seront données en temps utile**
- 3 – Si vous avez un souci particulier n'hésitez pas à appeler en Mairie**

MESURES PREVENTIVES / CIRCULATION

RUES A FERMER A LA CIRCULATION

- ✓ Rue du fossé (interdite à la descente)
- ✓ Rue du bourg
- ✓ Pont sur la Grenette
- ✓ Quai de Grenette VC2 (montée des Auches – cimetière)
- ✓ Chemin de Rossignol VC 4
- ✓ Lotissement Rossignol VC 5
- ✓ RD 104 / RD 437 : voir Centre Technique Départemental

FICHE ACTIONS « LIEUX PUBLICS ET ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC »

DEBUT DE CRISE

- ✓ Alerte et information auprès des ERP
- ✓ Remplissage des questionnaires pour chaque lieu public et ERP

PENDANT LA CRISE

- ✓ Communication des informations collectées, auprès du chef des opérations de secours
- ✓ Information des responsables des ERP tout au long de l'événement
- ✓ Participation à la mise en œuvre des mesures décidées

FIN DE CRISE

- ✓ Information des responsables d'ERP
- ✓ Participation à la réunion de bilan

EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE

LIEUX PUBLICS ET ERP

DATE :

HEURE :

- 1) Identification du lieu public (horaires d'ouverture à préciser) :
- 2) Prénom et nom de la personne contactée :
- 3) Numéro de téléphone à joindre au sein de l'établissement si besoin :

**Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone.
(si possible : identité de la personne désignée :
.....)**

- 4) Combien de personnes sont présentes ?
- 5) Combien de personnes ont des difficultés pour se déplacer ?
- 6) Combien y a-t-il de femmes enceintes ?
- 7) Combien y a-t-il d'enfants ?

Si une mesure de mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et la ventilation.

FICHE ACTIONS « AGRICULTURE – INDUSTRIE – ARTISANAT »

DEBUT DE CRISE

- ✓ Alerte et information auprès des établissements répertoriés
- ✓ Remplissage des questionnaires pour chaque établissement
- ✓ Information et mobilisation des agriculteurs et des entreprises

PENDANT LA CRISE

- ✓ Information des responsables d'établissements tout au long de l'événement
- ✓ Communication des informations collectées, auprès du chef des opérations de secours
- ✓ Participation à la mise en œuvre des mesures décidées

CONSEQUENCES

- ✓ Constat des besoins des établissements sinistrés pour l'organisation de l'aide éventuelle et/ou de la mise en relation avec les services concernés

FIN DE CRISE

- ✓ Information auprès des responsables d'établissements de la fin de crise
- ✓ Participation à la réunion de bilan

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- ✓ **Arrêté du Maire approuvant le Plan Communal de Sauvegarde**
- ✓ **Arrêté de Réquisition**
- ✓ **Délibération nommant des référents Plan Communal de Sauvegarde**
 - **Marcel Canestrari, Maire**
 - **Emilien Grimaud, 1^{er} Adjoint au Maire**
 - **Muriel Paret, Conseillère Municipale**
 - **Manuel Vaucouloux, Conseiller Municipal**
 - **Claire Bolf, Secrétariat de Mairie**

CELLULE DE CRISE MUNICIPALE

Mairie de Grâne / Grande Rue - 26400 Grâne
Tél 04 75 62 61 21 / Fax 04 75 62 73 26
Courriel: mairie.grane@vallee-drome.com

www.grane.org
(Informations en temps réel en cas d'alerte)

REFERENTS PLAN COMMUNAL DE SAUEGARDE

Marcel Canestrari, Maire de Grâne
Emilien Grimaud, 1er Adjoint au Maire
Muriel Paret, Conseillère Municipale
Manuel Vaucouloux, Conseiller Municipal
Claire Bolf, Secrétariat de Mairie

MESSAGE D'ALERTE

En cas d'information concernant le risque d'inondation de la Grenette ou de ses affluents:

- 1/ prévoir la mise en place de protections, l'évacuation d'objets, appareils, matériels divers dans caves ou garages. avez-vous besoin d'aide ?
- 2/ surtout ne pas vous déplacer le long de la Grenette
- 3/ avez-vous un véhicule stationné sur les places du bas du village (le bourg, la cité, le parking du cimetière) ou sur les berges de la Grenette) ? si oui, déplacez-le vers le haut du village
- 4/ mettez-vous à l'abri en montant à l'étage de votre habitation
- 5/ les informations vous seront données en temps utile
- 6/ si vous avez un souci particulier, n'hésitez pas à appeler en mairie au 04-75-62-61-21



PLAN COMMUNAL DE SAUEGARDE COMMUNE DE GRANE

Les éléments renseignés sur ce document seront utilisés pour l'élaboration d'un fichier informatique, constitué par la Commune de Grâne, dans le but d'informer la population, en cas de risque d'inondations.

Etes-vous: favorable () défavorable () (dans ce cas ne pas compléter)

NOM: Prénom:

ADRESSE:

26400 GRÂNE

Tél:

Tél portable:

Nombre de personnes domiciliées à cette adresse:

Facultatif / Coordonnées d'une personne à joindre en cas d'absence

NOM: Prénom:

Tél: Tél portable:

Précisions à apporter, remarques ou suggestions éventuelles

